



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 44607

Texte de la question

M. Jérôme Cahuzac attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le niveau de couverture de la vaccination saisonnière contre la grippe. En effet, la France est comme les autres pays du monde sous la menace d'un épisode de pandémie grippale en raison en particulier de l'épidémie de grippe aviaire qui sévit en Asie depuis 1999. Notre pays possède un tiers des capacités mondiales de production de vaccin contre la grippe. En cas de pandémie, notre pays se trouverait donc dans une situation délicate en termes de production de vaccin, devant par ailleurs faire face à la demande internationale. Ce risque pourrait être nettement diminué si le niveau de couverture vaccinale contre la grippe saisonnière se rapprochait des objectifs de santé que vous avez fixés. En effet, en augmentant le taux de couverture vaccinale, on augmente la disponibilité des vaccins pandémiques. En France, la couverture vaccinale ne progresse pas et reste inférieure aux objectifs de santé publique qui est de 75 % de couverture pour les populations visées par la politique vaccinale. Les plus jeunes seniors sont les moins bien vaccinés et enfin, la couverture vaccinale est notoirement insuffisante chez les personnes de moins de 65 ans qui présentent une affection chronique qui les rend éligibles pour cette vaccination. Une réflexion sur le périmètre des recommandations est à envisager. En 2000, le passage de l'âge seuil de 70 à 65 ans a contribué à élever le taux de couverture dans cette tranche d'âge. Les calculs économiques montrent qu'il peut y avoir un intérêt à abaisser l'âge pour la prise en charge par paliers successifs jusqu'à 50 ans. Il lui demande donc, quelles mesures elle entend prendre afin d'améliorer la couverture vaccinale contre la grippe et ce afin de diminuer le risque de rupture de capacité productive de vaccins en cas de pandémie.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Cahuzac](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44607

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2496

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)